

Image not found or type unknown



Problèmes dû à une commande

Par **lisemay**, le **03/01/2011** à **15:49**

Bonjour, rnA la mi-octobre 2010, j'ai passé une commande de coffrets contenant des minis-cocottes avec les livres de recettes. Après plusieurs appels que j'ai effectué, j'ai reçu ma commande le 30 décembre et lorsque je suis allé chercher le colis à la poste, on m'a déconseillé de le prendre, avec mes propres vérifications et colis non endommagé, car la vaisselle y était cassée. Rentrée chez-moi, je découvre un rappel de paiement pour cette commande dans ma boîte aux lettres. Le colis ayant été renvoyé, je voudrais savoir si je suis obligée de payer cette commande si on me retourne un autre colis? rnje vous en remercie par avance. rnVeuillez recevoir Madame, Monsieur mes salutations distinguées.

Par **Marion2**, le **03/01/2011** à **18:24**

Si on vous retourne un autre colis, en bon état, oui vous devrez payer.